



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Commissariat à l'aménagement du  
massif du Jura**

Dijon, le

06 OCT. 2021

Affaire suivie par : Hélène de KERGARIOU  
Commissaire à l'aménagement du massif du Jura  
Tél : 07 64 78 33 61  
[helene.de-kerhariou@anct.gouv.fr](mailto:helene.de-kerhariou@anct.gouv.fr)

Le Préfet de la région  
Bourgogne-Franche-Comté  
Préfet coordonnateur du massif du Jura

à

Monsieur le Président  
de l'Autorité environnementale du Conseil  
général de l'environnement et du  
développement durable

**Objet :** Transmission du mémoire en réponse à votre avis du 25 août 2021 relatif au projet de CPIER 2021-2027 du Massif du Jura

**Pièce jointe :**

Mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale, relatif au projet de CPIER 2021-2027 Massif du Jura

Vous avez bien voulu formuler un avis relatif au projet de CPIER 2021-2027 du massif du Jura, qui vous a été transmis le 28 juin dernier.

En réponse aux remarques, interrogations et recommandations formulées dans cet avis, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un mémoire apportant des éléments de précisions ainsi que des explications complémentaires.

Le Commissariat de massif du Jura se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Pour le Préfet de la région  
Bourgogne-Franche-Comté  
et par délégation  
Le Secrétaire général  
pour les affaires régionales

**Eric PIERRAT**